



N°49
Décembre 2018

CALENDRIER

Du 1^{er} au 23 décembre

Fenêtres de L'Avent

24 décembre, 22h30

Veillée de Noël, Givrins

25 décembre, 10h

Culte de Noël, Trélex

31 décembre dès 20h

Réveillon des Festifs

Salle polyvalente

12 janvier

Brûlé des sapins dès 11h

ch. de l'Acquedaine

16 février

Carnaval de Genolier



GREFFE MUNICIPAL

greffe@trelex.ch
+41 22 369 92 92

Lundi au Vendredi
de 8h00 à 11h00

CONTRÔLE DES HABITANTS

habitants@trelex.ch
+41 22 369 92 94

Ma, Je et Ve
de 8h00 à 11h00
Jeudi
de 17h30 à 19h30

Trélex - INFO

MOT DE LA MUNICIPALITE

Alors que la fin de l'année approche, les décorations de Noël illuminent le cœur de notre village rénové. Voilà déjà deux ans et demi que les autorités communales ont prêté serment et s'investissent. Et si les grands travaux sont désormais terminés, bien d'autres dossiers d'importance vont nous occuper ces prochains mois, comme par exemple, la révision du Plan général d'affectation selon la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire.

Mais c'est aussi au quotidien, que la Municipalité met tout en œuvre afin de soigner la qualité de vie de ses citoyens, dans un esprit du bien-vivre ensemble. A toutes et tous, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, et une belle et heureuse nouvelle année.

La Municipalité



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous vous informons que nos bureaux seront fermés du vendredi 21 décembre 2018 à 11h au vendredi 4 janvier 2019. Réouverture normale de l'administration et des guichets dès le lundi 7 janvier 2019.

SORTIE DES AINES 2018

Il a fait un temps splendide ce mercredi 12 septembre 2018 ! Ce jour-là, 75 de nos aînés, accompagnés par la Municipalité se rendaient à Montreux pour monter à bord du train Goldenpass direction Gstaad. Un excellent repas a été servi dans la station alpine, avant de repartir direction Broc pour une visite de la fabrique de chocolat Cailler. L'ambiance joyeuse et bon enfant a accompagné nos aînés tout au long de cette magnifique journée.



CARTES JOURNALIERES CFF

Deux cartes par jour sont en vente au greffe au prix de CHF 45.- pièce. Ces cartes vous permettent de voyager une journée entière dans toute la Suisse, en train, bateau, bus, etc.

Depuis peu, l'état des réservations peut être consulté sur le site internet de la Commune, sous la rubrique : vie locale - transports publics.

Commune de Trélex – Place de la Tour 6 – Case postale 52 – 1270 TRELEX
www.trelex.ch

RECENSEMENT DES CHIENS



Nous rappelons aux propriétaires que tout nouveau chien doit obligatoirement être annoncé au Contrôle des habitants.

Dès 2019, la Commune ne délivre plus de médailles. La puce électronique, obligatoire dans les trois mois qui suivent la naissance, sert à l'identification de votre ami à quatre pattes.



OBJETS TROUVES

Si vous trouvez des trousseaux de clés, portemonnaie, sacs, etc. sur le territoire communal il vous est possible de les déposer à l'administration communale. Nous les gardons environ un mois, puis les transmettons au Service des objets trouvés de la Ville de Nyon situé place du Château, au-dessus du poste de Police.



RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

Vous cherchez un revenu d'appoint en travaillant à la maison ; Vous êtes âgé de plus de 20 ans et parlez bien le français ; Vous êtes à l'aise avec les enfants et pouvez en accueillir un ou plusieurs à votre domicile ; Vous pouvez offrir un cadre d'accueil sécurisant dans lequel les enfants peuvent s'épanouir. Cette activité vous intéresse ? Nous avons besoin de vous !

Contact : 022 354 94 40

Maryline.clerc@reseauoblerones.ch

COLLECTE DES DECHETS ORGANIQUES - SERVICE PORTE A PORTE

La collecte des déchets méthanisables se fait toutes les deux semaines entre décembre et mars. Reprise hebdomadaire dès le 18 mars 2019.

Décembre	10, 24
Janvier	7, 21,
Février	4, 18
Mars	4, 18, 25



Ces déchets organiques sont récoltés exclusivement dans les containers officiels bruns prévus à cet effet. Ils doivent être déposés aux mêmes endroits que les ordures ménagères **au plus tard à 9h du matin.**

Le ramassage des ordures ménagères se fera normalement les vendredis 28 décembre 2018 et 4 janvier 2019.



HORAIRES DE FIN D'ANNEE DE LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Fermeture du 24 au 26 décembre.
Ouverture vendredi 28 et samedi 29 décembre 2018.

Fermeture du 31 décembre 2018 au 2 janvier 2019
Ouverture le vendredi 4 décembre 2019.

SERVICE DE DENEIGEMENT

La Municipalité rappelle que toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour faciliter le déneigement communal. Ainsi, nous vous prions de ne pas laisser vos véhicules sur les chaussées et chemins en cas de neige, et de ne pas repousser la neige sur la route ni y déverser celle des toits.

Comme chaque année, tous les moyens seront mis en œuvre afin d'assurer au mieux la praticabilité du réseau routier. Il est évident qu'en cas de fortes précipitations, tous les chemins ne pourront pas être déneigés dès la première heure. D'avance nous vous remercions de faire preuve de compréhension et d'indulgence lors d'intempéries exceptionnelles.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Les chenilles processionnaires du pin possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (démangeaisons, asthme, œdèmes, etc). Pour éviter ces problèmes, il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids, avant qu'elles ne se réveillent et ne prennent la direction du sol. Le Conseil d'Etat dans son arrêté du 7.12.2005, stipule que « *tous les nids dans les endroits destinés à l'accueil du public [...] dans les jardins et dans les parcs doivent être coupés et détruits par le feu. Les Communes sont chargées d'appliquer cet arrêté.* »

Dès lors nous demandons à chaque propriétaire concerné d'effectuer l'éradication des nids jusqu'au 31 janvier 2019. Le greffe est à votre disposition en cas de besoin.

LOCATION TOURISTIQUE



Nous rappelons aux habitants de la Commune, qu'en cas de location temporaire à des fins touristiques (ex : AirBnB), il est obligatoire d'annoncer à l'administration communale toutes les nuitées de ses hôtes afin de s'acquitter de la taxe de séjour.

PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Durant les mois d'hiver, la gendarmerie vous rappelle quels moyens existent pour se prémunir contre le cambriolage, notamment ceux liés au phénomène du crépuscule, soit entre 17h et 19h.

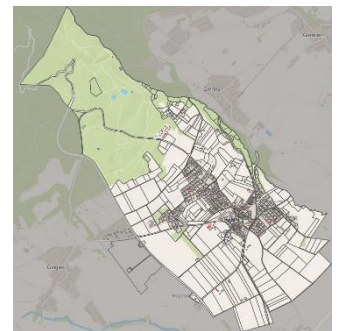
Quelques conseils de saison :



Dissimulez, sécurisez les objets convoités par les cambrioleurs. Verrouillez en permanence toutes les voies d'accès de votre domicile. Ne laissez pas vos fenêtres en imposte. Entretenez vos relations de bon voisinage. Fermez les volets/stores au crépuscule. Equipez une ou plusieurs pièces d'un système d'éclairage aléatoire et à économie d'énergie (LED). L'installation d'un système de surveillance est également un moyen complémentaire efficace.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

Suite à l'entrée en vigueur en 2014, de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et de son Ordonnance d'application (OAT) révisées, ainsi qu'à l'approbation de la 4^e adaptation du Plan directeur cantonal début 2018, les Communes vaudoises sont désormais tenues de mettre en conformité leurs planifications territoriales avec ces nouvelles orientations. Plus particulièrement, elles doivent réviser leur Plan d'affectation communal, et notamment le dimensionnement de leurs zones à bâtir, d'ici à 2022. C'est ainsi que La Municipalité a initié depuis l'automne passé cet important travail de révision.



UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR PARLER DE SOINS PALLIATIFS : 021 800 35 35



L'Association Palliative Vaud a récemment ouvert une nouvelle ligne téléphonique dédiée à toutes les questions relatives aux soins palliatifs. Une écoute sera assurée par un professionnel de la santé pour vous aider à vous orienter et vous accompagner dans le système socio-sanitaire.

L'Association vous répond du lundi au vendredi de 14h à 16h. Une permanence dans leurs locaux est également ouverte tous les mercredis de 14h à 16h30, rue Pépinet 3, 1003 Lausanne.
www.palliativevaud.ch / info@palliativevaud.ch / 021 800 35 35.

CONCERT DE NOËL DU CHŒUR ARPÈGE DE TRÉLEX

Fidèle à sa tradition, le CAT se prépare à vous offrir deux magnifiques concerts pour célébrer Noël. Rendez-vous est donc pris le 14 décembre à Prangins ou le 15 décembre à Founex !

Concerts de Noël
Chœur ARPEGE Trélex
Direction Christine Mayencourt
Flûte traversière Christelle Doppenberg

PRANGINS 14 décembre 2018 20h00 Temple
FOUNEX 15 décembre 2018 19h30 Eglise St-Robert



www.choeur-arpege.ch
Facebook: Choeur-arpege

ŒUVRES CLASSIQUES ET POPULAIRES
entrée libre collecte verre de l'amitié

SOIRÉE DU RÉVEILLON

LES "FESTIFS" SUR LEUR 31!

*Passer le cap de la nouvelle année à Trélex,
en compagnie d'une équipe de Festifs.*

**VEZ PARTAGER UN REPAS CONVIVAL,
DANS UNE AMBIANCE MUSICALE ET EN TOUTE AMITIÉ.**

Menu

60CHF

(BOISSONS NON COMPRIS)

Buffet de salades
Mousse au thon
Fondue chinoise
riz/gratin cardons
Plateau de fromages

à minuit soupe aux oignons

Pour cette 2^e édition, l'association des Festifs vous prépare une soirée inoubliable pour passer joyeusement le cap de la nouvelle année.

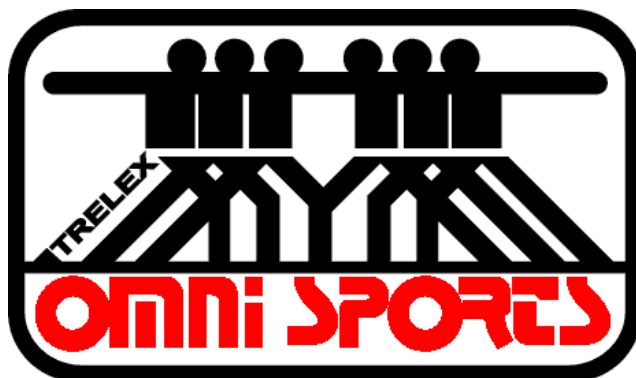
Ouverture des portes dès 20h à la salle polyvalente. Réservations avant le 22 décembre.

Contact : M. Alain bail - alain.bail@bluewin.ch

Tel : 022 369 19 16 / 079 276 01 37

DECouvrez UNE ASSOCIATION DU VILLAGE ET ENVIRONS DANS CHAQUE BULLETIN :

OMNISPORTS DE TRELEX



Omnisports a été fondé en 1979 par un groupe de jeunes de la région de Trélex, suite à leur participation aux « Jeux sans Frontières ». Leur but, en créant ce club, était de continuer à pratiquer ensemble tous types de sports, mais toujours dans une ambiance décontractée.

Depuis sa création, la philosophie du club n'a pas changé.

Omnisports, c'est un club de sport où la performance ne compte pas, mais où la bonne humeur est indispensable. Le but n'est pas de gagner, mais bien de participer. C'est un club qui permet de découvrir, de partager et surtout de se faire plaisir.

Mais Omnisports, c'est avant tout l'occasion de : s'initier à de nouveaux sports, pratiquer des activités sportives en famille, regrouper des sportifs de tous niveaux, jouer au badminton tous les mardis soirs à Trélex, se retrouver entre amis ou faire de nouvelles connaissances, partager des expériences inoubliables et vivre des moments riches en émotions, participer à des événements régionaux, trouver un soutien pour l'organisation d'activités sportives qui vous tiennent à cœur, et tout ça pour une cotisation raisonnable.

De plus, Omnisports, c'est l'occasion pour les jeunes de participer à des activités qui leur sont dédiées grâce à un comité qui dispose de sa propre structure.

Président : Monsieur Rémy Demierre, case postale 36, 1270 Trélex

Renseignements et contact : www.omnisports.ch



Jeux d'« Omnisports », 1980